



COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
lundi 21 Mars 2022 – 20h00

L'an deux mille vingt deux

Le lundi 21 Mars à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Savoyarde sous la présidence de Mr Didier SARDA, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

Le 3 Mars 2022

Nombre de membres en exercice : 23 – Présents : 18 – Pouvoirs : 5 – Votants : 23

Présents :

Procurations :

Didier SARDA, Bettina GARBEROGLIO, Olivier MOUZIN,
Bernard FOUQUERE, Emmanuel HUBER, François DELORT-LAVAL,
Christophe DUNOYER, Alban GOBERT, Bernard HOFFMANN,
Jean-Paul COQUARD, Danièle ROCHET, Raphaël LYARET
Stéphane DUCLOS, Brigitte NEMOZ, François-Joseph BOUGAUD
Magali SULPICE, Ségolène CAMUSET, Stéphanie CORCY

Benoit RICHARD a donné pouvoir à Olivier MOUZIN
Sylvianne WANDEROILD a donné pouvoir à Stéphanie CORCY
Bruno ASSELIN a donné pouvoir à François DELORT-LAVAL
Alexandra FRARESSE a donné pouvoir à Alban GOBERT
Sylvie BESNIER a donné pouvoir à Magali SULPICE

Secrétaire de séance : Olivier MOUZIN

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé des différents points inscrits à l'ordre du jour,

A l'unanimité

-A été informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations conformément à la délibération n° 34 du 25 mai 2020

- Valide la présentation des Compte du Grand Anney : Situation + rapport d'observations de la chambre régionale des comptes.

-Autorise Mr le maire à faire appliquer les tarifs pour le vol libre

-Autorise M. le Maire a solliciter une révision des subventions accordées à la commune au titre du Contrat départemental d'avenir et de solidarité 2021

-Approuve le changement des statuts du SIVOM

-Autorise la création d'un GAP ADO

-Approuve les CG 2021 du budget général et du budget de la forêt

-Approuve le CA 2021 du budget annexe de la forêt

-Autorise le Maire à signer les conventions avec les propriétaires des parcelles OB n°1114 et 955

A majorité (pour : 20 contre 3 R. Lyaret et D. Rochet)

-Autorise Mr le maire à signer l'avenant pour la rémunération du MOE « la Savoyarde »

A la majorité (pour : 21 abstentions 2 R. Lyaret, S Duclos et D. Rochet)

-Approuve le CA 2021 du budget principal

A la majorité (pour :21 abstentions 2 D. Rochet et R. Lyaret)

-Approuve les créations de postes pour la restauration collective et l'activité vol libre

A la majorité (pour :17 contre : 1 D Rochet abstentions 6 B. Hoffmann, JP. Coquard, R. Lyaret, E. Hubert et S. Camuset)

-Approuve à la majorité la modification du règlement intérieur.

Le 25 Mars 2022

Le Maire
Didier SARDA

